

# CCAS DE GENOLHAC

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

### du 02 février 2015

**Présents :** Francine BACHELARD, Matthieu GOBLET, Georges BESSE-DEMOULIERES, Jean-Luc MANIFACIER, Sylviane BAUDET, Sylvie PELLET, Errol SARREAUD, Jean-Francois JULLIAN, Hervé VALAT de CHAPELAIN, Nadine ROUSSEL

**Absents excusés :** Marie-Jeanne ANDRE (procuration Sylviane BAUDET), Vincent COUPEY (procuration Francine BACHELARD), Pierre VEZIERS.

**Absents :** Josette FOURCADE, David BORDARIER, Gêrôme CHAPUIS,

Secrétaire de séance : Jean-François JULLIAN

Véronique GRAS, chargée d'apporter une assistance administrative au secrétaire de séance participe à la réunion.

#### **Bilan de l'année 2014**

Le président demande à Véronique GRAS de donner des explications concernant les dépenses et recettes de l'année écoulée afin de prévoir le budget 2015.

#### **Création d'une régie de recettes**

Le président informe le comité qu'il est nécessaire de créer une régie de recettes afin de pouvoir encaisser les divers dons ainsi que les recettes résultant de la vente de produit lors de manifestation au profit du CCAS.

Le comité, à l'unanimité,

- Décide la création d'une régie de recettes
- Autorise le président à prendre l'arrêté de nomination des régisseurs.

Jean-François JULLIAN demande de se renseigner pour bénéficier aussi d'une régie d'avance pour faciliter des petits achats.

#### **Remboursement d'une facture**

Le président informe le comité que Francine BACHELARD a effectué des achats pour les colis de Noël, et qu'il est nécessaire de lui rembourser sa facture d'un montant de 64 €.

Le comité, à l'unanimité, décide de rembourser la facture payée par Mme BACHELARD Francine d'un montant de 64 €.

#### **Aides**

Le président donne la parole à Francine BACHELARD afin qu'elle informe le comité des différents cas rencontrés, à savoir :

- Une demande de dégrèvement de la taxe d'ordures ménagères sera adressée à la CCHC concernant 2 personnes en difficulté financières. Accord à l'unanimité.

- Suite à une séparation, un père se retrouve seul avec ses 2 enfants et n'arrive pas à faire face à toutes les dépenses de la vie courante. Afin que ces enfants puissent bénéficier d'au moins un repas équilibré par jour, Mme BACHELARD propose que le CCAS prenne le montant de

la cantine à charge pour l'année scolaire 2014-2015.

- Situation particulière d'une personne handicapée et surendettée demandant une aide afin de régler une dette EDF concernant son ancien appartement d'un montant de 662 €. Après avoir rencontré l'assistante sociale et pris contact avec les services sociaux d'EDF, la dette a été transmise à un service de recouvrement. Elle risque de se retrouver avec le service minimum de 3 Kw.

La personne concernée va bénéficier d'une mesure d'aide à la gestion du budget.

Les membres demandent que l'assistante sociale soit relancée afin d'établir un dossier de surendettement.

### **Projet de budget 2015**

Explication des divers comptes budgétaires. Plusieurs membres s'étonnent que le CCAS verse une participation aux écoles pour les voyages. Mme GRAS explique que ce genre d'aide étaient jusqu'à présent pris en charge par la commune et qu'à la demande du Trésor Public ces aides rentrent dans la compétence du CCAS. L'engagement a été fait auprès des établissements scolaires pour l'année 2015, les membres proposent que ce soit revu pour 2016.

### **Les permanences du samedi**

Francine BACHELARD fait le point sur les 5 permanences qui ont eu lieu jusqu'à ce jour où une seule personne s'est présentée. La question se pose de savoir s'il faut continuer ou pas.

Hervé VALLAT de CHAPELAIN fait part du problème de changement de référent car les gens aiment bien avoir affaire toujours avec la même personne. Les membres approuvent la proposition d'Hervé et demande à Francine si elle veut bien prendre en charge cette tâche pendant sa permanence d'élue à la mairie.

Les permanences au centre médico-social sont abandonnées.

### **Les actions 2015 à programmer :**

Les membres décident d'organiser diverses manifestations au profit du CCAS, à savoir :

<b>Date</b>	<b>manifestations</b>	<b>Responsable</b>
Dimanche 17 mai	A l'occasion du vide grenier, le CCAS assurera la partie restauration.	Jean-Luc Manificier
Dimanche 07 juin	Pique-nique intergénérationnel au camping municipal (grillades) avec les résidents de la maison de retraite	Jean-Luc Manificier et Matthieu Goblet
Vendredi 16 octobre	Affachade à la Moline avec les enfants de la maternelle et la maison de retraite (à confirmer avec les responsables des établissements concernés)	Sylvie Pellet
Samedi 05 décembre	Stand sur le marché de Noël	Jean-Luc Manificier
Samedi 19 décembre	Loto	Nadine Roussel

### **- Repas des aînés**

Plusieurs questions se posent :

- Savoir si l'on prend en compte les personnes âgées de plus de 65 ans ou plus de 70 ans.
- Traiteur ou Restaurant (en imposant un prix maximum)
- Colis ou repas seulement

Afin de se mettre d'accord, les membres proposent d'évaluer la différence et de délibérer lors de la prochaine séance.

Matthieu GOBLET pense que le repas relève de la mairie et non du CCAS.

### **Informations diverses**

- Le président propose aux membres du comité de leur adresser les convocations et les comptes rendus par courriel. Accord à l'unanimité.

- Sylvie PELLET et Nadine ROUSSEL font part au comité de la dissolution de l'association « Les Amis de la Maison de Retraite ». A la clôture du compte bancaire, la somme restante sera reversée au CCAS.

- Afin de voter les documents budgétaires, la prochaine réunion est prévue le **mardi 03 mars à 14h**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 20